Son Excellence Antonio GUTERRES
Secrétaire Général des Nations Unies
New-York
NY 10017 – ETATS UNIS

Objet : Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Le 24 août 2022

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer qu'INNELEC soutient les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette communication, nous exprimons notre engagement à intégrer ces principes dans la stratégie, la culture et les opérations quotidiennes de notre entreprise, à les faire progresser dans notre milieu professionnel et partout ou INNELEC peut être influent ; nous exprimons également notre souhait de nous engager dans des projets de collaboration faisant progresser les objectifs plus larges des Nations Unies, notamment de développement durable. INNELEC fera une déclaration claire de cet engagement auprès de tous ses partenaires.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial de l'ONU est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (CoP), décrivant les efforts de notre entreprise dans la mise en œuvre et l'application des Dix principes.

Nous nous engageons donc à rendre compte de nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion au Pacte mondial, puis chaque année, conformément à la politique du Pacte mondial de l'ONU en matière de Communication sur le Progrès.

Cet acte comprendra :

- Une déclaration, distincte de notre lettre d'engagement, signée par le Dirigeant de l'entreprise exprimant un soutien continu au Pacte mondial et renouvelant notre engagement permanent envers l'initiative et ses principes ;

- La publication annuelle de notre CoP, au travers du questionnaire en ligne dédié, par lequel nous présenterons les efforts de notre entreprise sur les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption ;

Je vous prie d'agréer, Excellence, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma très haute considération.

Nicolas BERTHOU
Président du Directoire